# E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial RE DU VAL D'OISE

Extrait du registre des délibérations Du Conseil d'administration

Délibération n° 2009 – 024 du 17 juin 2009

ARRIVÉE BUREAU DU CONTROLE DE LA LÉGALITÉ

Objet : signature du contrat avec une entreprise de contrôle technique pour les missions à effectuer sur le corps central du château

L'an deux mille neuf, le 17 juin 2009 à 10 heures, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 17 juin 2009.

### Etaient présents :

#### **Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Patrice Pennel
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny, - Raymond Lavaud, Conseiller général du canton de Beauchamp
- Représentant de la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire
- Propriétaire du Château : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

# Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld
- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille

Représentant du personnel : Olivier Lopes

# Absents-excusés ayant donné un pouvoir :

Nombre de membres en exercice : 18 Nombre de membres présents : 12

Nombres de votants : 13

#### **Absents**

- Marie Christine Devevey, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France
- Daniel Lehleyder, conseiller municipal, personnalité désignée par la commune de La Roche Guyon
- Guy Paris, conseiller général du canton de Vigny
- Gérard Seimbille, conseiller général du canton de Pontoise
- Bernard Toublanc, personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise

# Etalent également présents :

- Gwenola Ferran, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon

#### CONSIDERANT,

- Que les compagnies d'assurance sollicitées pour l'assurance dommage-ouvrage à souscrire pour les travaux à mener sur le corps central du château de La Roche-Guyon n'ont pas les mêmes exigences en matière de contrôle technique
- Que le choix de l'assureur n'a pas encore été établi
- Que l'EPCC est en attente de devis de la part des entreprises habilitées à mener les missions de contrôle technique

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, autorise le directeur à signer un contrat avec l'entreprise ayant fait la meilleure proposition et correspondant aux exigences de l'assureur retenu.

Abstentions : O

Votes pour: onanimité

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président de l'E.P.C.C. Jean-Pierre Muller